

malsaines dans la rue qui se chargent de cette besogne éducatrice. Et alors, quelle éducation !

Une " Société de prévoyance sanitaire et morale " s'est fondée récemment, sous le patronage de M. le sénateur Béranger et de M. le docteur Fournier, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Cette société alarmée par la corruption croissante de la jeunesse, préconise des conférences dans les classes sur les dangers que présentent certains vices au point de vue de la santé. Bonne intention, mauvais système, répond M. l'abbé Fonssagrives. Ces conférences contre la corruption peuvent être corruptrices. Pourquoi ? Parce qu'elles s'adressent à une collectivité. Il n'est pas besoin de connaître beaucoup les collégiens, pour savoir ce qu'ils pourront se dire entre eux après de pareilles mercuriales. Il faut que les révélations soient *individuelles*. C'est la famille, autant que possible, qui doit se charger de ce soin, ou, à son défaut, quelque éducateur de confiance délégué spécialement par elle.

Et puis une propagande contre le vice, qui ne s'appuie pas sur le sentiment religieux, n'est-ce pas chose bien faible, bien fragile ? Que peuvent de froides considérations d'hygiène contre l'entraînement fougueux des passions, surtout quand des réclames de spécialistes, répandues à profusion, permettent à la débauche l'impunité. Il faut que l'adolescent reçoive sur les mystères de la vie un enseignement frappé d'un double cachet religieux et scientifique. Il faut lui apprendre qu'il est à la fois de son devoir et de son intérêt de rester pur, et qu'il doit respecter, dans les puissances de son être, le but providentiel pour lequel le Créateur les lui a données. L'auteur termine par quelques considérations sur le mariage et sur l'hérédité, cette hérédité à laquelle devrait songer tout homme tenté de s'abandonner aux sollicitations du vice, puisque d'innocentes créatures pourront porter la peine de son égoïsme et de sa lâcheté.